Le Français tel qu'on l'écrit à Cintra

Les amonces faites par les indigènes ime les journeux qui es publient en francis à l'étranger sont souvent rédigées en ne langue bizarre.

Dans une feuille de tourisme, qui se publie en français au Portugal, on annonce tel hôtel contient des « especialités à fruits », et « tous les ustensiles pour ne charger de ces services ».

a Il a été dans un alogement de cet des la la die Lord Byron a écrit Childe Hadevine bien quelque chose, mais or

L'esprit des autres

'Un vieux moneieur et une vieille dam In vieux monerou.

Le vieus monsieur. — Ah I chère amie,

Le vieus monsieur. — Chi chère amie,

Le vieus monsieur. — Et les choses de la

La vieille dame. — Et les choses de la

A la Chambre

La séance

& 2 houres. M. Brisson présid

La défense de l'école laïque M. Perrier, garde des sceaux, dépose un prot de loi relatif à la défense de l'école laique.

Il en demande le renvoi à la Commission de

Un nouveau douzième provisoire liaux, ministre des Finances, dépose t de douzième provisoire applicable at

Interpellations

dent donne la liste des d'interpellation qu'il a vacances dernières. Le que pineieurs interpella

La représentation proportionnelle

obis à sa promoset demande a me pas prononcer l'ipournement. Doud de l'état de santé du président pai metire la demande de M. Va-es à rassurer colui-ci. met du Consell sera faut au courant aion, non seulement jour par jour,

session, non sessioment jour par jour, a heure par heure.

The prevent septerer que, quand la dis-liderale du projet lomabera à sa fin, a bous. (Appl. seur divers banca.)

Tour de la purie de la companya de la com

M. Deschanel

iddes sur ce point out el profondément c'est que des crises nurventies sur nompolitis du territoire ont mopire la nécesne modification dictorale buissante.

a senti le besoin d'affranchir l'adminisdes induences dectorales, de chasser la
se du prétoire (Appl.), et cela ne peut se
on plus que les grandes cuvres de rénoet de salut, que par une réforme dictorieuse (Appl.)

auseil que les brumes qui couvraient
es vérités, se sont dissipées.

compris que l'égalité devant le régime
at n'existe peu soluciement,
iroit de voier n'est qu'un gaste vain,
sirance pas le droit d'êlire.

s la nation, et aon une partie seulement
nation, deit être représentés : le régime
alien net qu'une étape vers la représenlaire n'est qu'un gaste vainpaire de la régime de la régime

iol. — En Belgique on a con-ciennes oirconscriptions beaucoup uses et trop exigués, mais la ma-andats correspond à la majorité

Ches room considerables.

Positique const. en France, nous commes en Mondique const. en France, nous commes en Mondique const. en France, nous commes en Mondique const. en Mondique constitue en Mondique en Mondique constitue en Mondique en

cherencies et infrattes que celles du système majoritaire expose les divers points du projet de la Commission, notamment en ce qui concerne la circoincription départementale, les mayermes, le panachage et le vote dumulaif, dont les inconvénients un sout point ce qu'on a 4ft.

C'était la pensée de Considérant, de Lèuis ano, d'Edgar Quinet. Nous n'acceptens pas qu'elle soit dénaturés détournés de son but. Nous voulons que chaque parti reste lui-âme.

Le 6° douzième provisoire On interrompt un instant le débat pour voter projet d'un 6º douzième provisoire déposé au

Élection législative

Arrondissement de Thiers-

Une démission

M. Compère-Morel, député socialiste unifié du Gard, a donné sa déutission de maire de Breteuil (Disef, pour se consacrer uniquement à son mandat législatif.
Comme maire, M. Compère-Morel n'a jamais concenti à la laicisation de l'hospice de Breteuil.

Le millénaire normand

LA JOURNÉE DE LUNDI

La loi sur les retraites ouvrières

Ce que disent les journaux

Pitoyable

De M. Ch. Dupuy, dans le Soleil, cette juste critique des interventions poli-cières contre les manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc:

M. le préfet de police ne s'étant pas chargé du service d'ordre, au chargé du service d'ordre, au chargé deuc, d'où se sont élevés les aviateurs du ircuit Paris-Rome, aucun accident ne s'est roduit et aucun ministre n'a été tué. Mais il ne voulait pas perdre sa journée et il a fait charger et dispererer le touchante et patriotique manifestation organisée par les Camelots du roi, les élèves les écoles et les jeunes catholiques et ovalistes, en Phonneur de Jeanne d'Arc. Il y eut bagarre et coups, brutalités at urrestations, et demain, après le passage à especialisants enfants qui acclamaient la Bainte le patrie seront trainés devant les tribunaux; on leur distribuera amendes et prison pour leur apprendre que sous le loux régime républicain, les maraudeurs ont seuis le droit d'entraver la circulaion et que le privilège de éfeller dans les ues est réservé aux révolutionnaires de a fête du triomphe et aux internationaistes du cortège de Ferrer. N'est-ce pas pitoyable et honteux?

Vers la réforme électorale

M. J. Jaurès, dans l'Humanité, invite la classe ouvrière » et « le ministère » prendre une position nette en faveur s la R. P. :

à prendre une position nette en laveude la R. P. :

C'est aujourd'hui que le débat sur la
réforme électorale s'engage. J'ai été un
peu surpris de lire dans quelques journaux que la question n'avait aucun intérêt pour la classe ouvrière. Il est bon,
au contraire, pour celle-ci, de pouvoir
affirmer sa pensée propre, sa volonté propre, avec le plus d'étendue et d'inéépendance. Et nous désirons bien vivement que
la nouvelle organisation électorale soit
adoptée par la Chambre avant que celle-ci
prenne ses vacances d'été.

C'est le garde des sceaux qui a mandat
d'intervenir au nom du gouvernement.
S'i le ministère est net, si, comme l'a promis son chef, il soulient énergiquement
le scrutin de liete avec représentation
proportionnelle, les choses iront au mieux,
et pour la réforme et pour le gouvernement
lui-même. Si, au contraire, on s'aperçoit
au langage du garde des sceaux que le ministère est incertain, divisé contre luimême, blen des incidents sont à redouter
au cours du débat. Que chacun prévoie et
mesure ses reaponsabilités.

M. H. Berenger, dans l'Action, se ré-jouit de la conversion du parti radical-socialiste à la réforme électorale ;

socialiste à la réforme électorale;

L'heure a pourtant sonné où, maigré tant d'obstructions et d'intrigues, la réforme électorale s'est imposée au Parlement avec la toute-puissance irrésistible d'un idéal devenu populaire. Aussi avons-nous vu successivement M. Combes, M. Pellotan et d'autres encore abandonner le scrutin de clocher pour se railier à « un scrutin de liste, sous quelque forme que ce soit ». Et, chose plus grave, nous avons vu le gouvernement de M. Monis, continuant celui de M. Briand, accepter la discussion immédiate, aussitôt après le budget et avant boutes autres, de la réforme électorale.

Prenons acte de cette évolution bistorique du parti radical-socialiste et souhaitons qu'après tant de fausses manœuvres et de malentendus ce parti, responsable actuellement du pouvoir, sache comprendre que dans la oirconstance son interèt se confond avec celui de la République et de 1s France ; Il faut en finir avec les abus criards d'un système électoral usé. Il faut instaurer le large régime politique impersonnel et équitable sans lequel aucune grande loi sociale, aucune réelle réforme économique ne seront désormais acceptables ni même possibles.

Le Radical propose sournoisement d'enterrer la R. P. sous les seurs, asin de revenir au plus vite à sa chère « dé-fense laïque » :

It est nécessaire que la discussion ait une ampleur digno de la cause, qui est celle de la dignité et de la sincérité du suffrage universel. Mais, par-dessus tout, l'entente la plus étroile doit s'établir eutre républicains pour que les intérêts supérfeurs de la République ne soient pas sacrifis à des formules apécieuses.

Aussi estimons-nous qu'après l'exposé public des théories en présence, un certain recueillement s'imposera à nos amis. Il faut qu'ils puissent mûrir, dans une collaboration réfléchie, la solution conciliatrice et ODDOCTUME.

tion reficchie, la solution conciliatrice et opportune.

La majorité devra mettre à profit ce moment pour voter le projet de loi aur la défense de l'école laigue, et donner ainsi au pays républicain une satisfaction trop long-temps attendue. Le projet promis par le gouvernement va être incessamment déposé par M. Steeg, Il importe que la Commission de l'enseignement l'examine aussitôt, et le discute cette fois avec décision, sans étarrer dans des subtilités de texte et des arguties de procédure.

Tout nous fait prévoir une obstruction systématique de la droite et des pseudo-libéraux ou progressistes. Mais la majorité saura en triompher par sa discipline et son énergie.

Cà et là

Morts d'hier

Monuments

Dimanche a été inauguré, à Montpellier le monument élevé à la mémoire du sculp-teur Auguste Baussan, décèdé en 1907 dans cette ville.

Baussan était un artiste religieux et un recellent chrétien On lui doit notam-

Dimenche a été inauguré, ainsi que nous l'avons annoncé, un monument élevé à la mémotre du peintre Henner, à Bernvoil-ler (Alsace), son pays natal. De nombreux discours ont été prononcés par d'éminents artistes français et par le curé du petit village.

Echos de partout

Pour faciliter aux marchands en gra-sons le versement du cautionnement de toriser une association mutuelle, engle commerçants, à se substituer à le resp de chacun de ses membres, moyenna ment gréatable de 600 000 france à la C dépôte et consignations.

Montbéliard va fêter avec éclat, le jour de la Pentecôte le centenaire du collège Cuvier, éteut dans cette ville en l'honneur du célèbre naturaliste.

La délimitation de la Champagne Les Aubois protestent

Maires condamnés dans l'Aube Majres conditioned de Ber-sur-Aubè a rendu con jugement dans l'affaire des quatora maires, poussuivis pour avoir reftas de placorader l'affoire relative au classement des clievaux et d'assister aux opérations de la Commiscio. Chacun de ces magistrats municipaux a été condamné à 200 france d'amende, sur le maire de Bar-sur-Aube, à qui le tribunal a infligé une amende de 1 900 france, en raison des déclarations qu'il a faites à l'audience.

LES GRÈVES AGRICOLES

Nouveaux incidents

Nouveaux incidents

Bérault. — Une grande agitation règne toujoure à Lunet, où cependant le traveil a été
répris en partie. De neuvelles troupes ont été
euvoyées pour ronforcer celles qui sont déjà
sur les lieux.

Le préfet s'est rendu à Lunel pour assurer
l'ordre, qu'il a déclard être résolu à maintenir,
ainai que la liberté du travail.

A Castan, une propriété a été envahle par les
grévistes ; les gendarmes durent intervenir
pour chasee les manifestants.

Onzo arrestations ont éts opérées pour violation de domicile.

On télégraphie à la dernière minuite qu'à
Lunel une réunion privée a eu lieu; les syndiquées seuls étaient admis. Ils ont voté la reprise de la grève.

A Béziers, de nouvelles réunions ont eu lieu.
Gard. — Un délégué de la C. G. T. parcourt
les communes vitécoles préconisant la lutte à
outrance.

Les chomeurs d'Aimarques ont promis de ne
pas céder. Dans cette localité sont arrivées deux
nouvelles compagnies d'infanterie, deux escadroms de hussards et trois bateries d'artifière,
d'un experier de la rière le Comité rève
un va experier de la rende de la répoile est l'irémédhalement perdue. La grève
vient d'éclater à nouveau à Saint-Gilles,

Le Congrès diocésain d'Auxerre

A la fin de la réunion, M. Charles Hardy en

Echos religieux

Les adieux de l'igr Lobbedey

Pèlerinage à Paray-le-Monial

Sont attribués...

Apôtres

LES DÉVOUÉES

thune.

M. Monis comprend-il, parmi les contre lesquels il organise la « défens prit laique », ces religieuses dont il ai arrêté officiel le dévouement ?

NOS AMIS DÉFUNTS

M. Stanislas Cartelller, ancien pēlerin de Jerusalem. — Mme Dermancourt, 87 ans, & Bachy (Nord). — La Rwyerende Mere Josephine Golikhard, de Ja Congrégation du Saint-Saut-veur, 56 ans, dont 38 de vie religieuse, à Cham-

LE MOUVEAU BUREAU

Plusieurs journaux ont annoncé que le n veau ministre de la Guerre avait demandé gandral Dubait, chef du cabinet militaire d. Berteaux, de conservaseur.
Il est probable que le générai Dubail sera nommé d'ici peu chef d'état-major général de l'armée, en remplacement du général Laffon de

Ladebat qui passerait au Cane la guerre. AU MAROG

Parmi les morts du combat livré par la co-lonne Gouraud sur l'osed Beth se trouve le sergent de coloniale Rousseau, originaire de Reima. Son frère, adjoint au maire de Reims, a dié avisé de se mors. Le sergent Rousseau était âgé de 29 ans, et s'était engagé à 18 ans au 23° régiment d'infan-terie coloniale, en garnison à Paris. Il était parti au Marce comme volontaire. LE CREMIN DE FER DE DIGNE A NICE

Digne, 29 mai. — L'issuguration de la ligne ferrés des chemins de fer du sud de Digne à Nice, devait avoir lleu le 1º août prochain, mais, par autie de l'affaissement des constructions et el la voie près de la gare de Mésilles, les agents de la Compagnie sont obligés de consolider les travaux, ce qui fait prévoir un retard dans l'ouverture de la ligne.

LA COURSE D'AEROPLANES Diz aviateurs ont pris le départ

Dix eviateurs ont pris le départ

Nouvelles envolées

A 9 h. 2 m. 37 s., ce matin, l'aviateur Pierre
Landron est parti de jl'aérodrome de Boc.

Il se érige vers Dijds après une escale d'une
minete à Juvisy pour changer son hélice légirement coornée.

D'autre part, sont également partis pour
Dijon et Lyon, de l'aérodrome de Saint-Lyé,
près de Troyés, le lieutenant Chevreau, à
3 h. 30, et l'aviateur Vidart à 4 h. 30.

Le lieutenant Chevreau a du alterrir près de
Lusigny (Aube) par aulte de la rupeure d'une
soupape.

Weymann est en train de réparer son monoplen à l'aérodrome de Saint-Lyé.

Il prendre d'une quelques instants le départ
pour Nice ainsi que le lieutenant Chevreau.

Les départs
Garros brise son appareil, Beaun

carros oriso son apparen, quanton agent a gas le Var.
L'aviateur Carros, qui a pris son départ à h. 34, ce matin, a fait une chuite autre Mal-mort et Penas (Bouches-du-Rhône).
Il est repart ien automobile pour Aviguoa.
L'aviateur est indemne, mais son apparell si trée endomnagé, se aitee ayant été brisées u moment de l'atterrissage.
Carros se pronocs de repartir d'Avignon sur

Le mauvais temps contre les aviateur

VOYAGE DE M. FALLIERES EN NORMANDI Le président de la République reçeit ce seis à 6 heures, MM. Hendlé, préfet du Calvades. Perroite, maire de Caen, et Fouquet, président de la Société de gymnastique de Caen, qui vien-nent l'entreienir de son voyage à Caen poul les fêtes du militénaire de la Normandie.

Vescul, 29 mai. — M. Renoult, député, vice-président de la Chambre, candidat de l'Union républicaine, a été d'u hier conseiller général du cation de Lure, sans concurrant. EXPLOSION DE POUDRE : DEUX MORTS

Montpellier, 29 mai. — Due violente explo-sion s'est produite ce matin à Lunel, ches us maltre carrier qui avait un dépôt de poudre. La maison a été démolle ; deux personnes ont été tuées.

Grats (Autriche), 29 mai. — L'employé des postes qui était atteint du cholèra assauque est mort aujourd'hui, Palais de Justice

Palais de Justice
LES MANIPESTANTS DE JEANNE D'ARC 1
Douze manifestants arrêtés boulevard SaindMarcel, et deux arrêtés place des Pramydea,
comparaissent devant la 9° Chambre correctionnelle, présidés par M. Aussel.

La plupart ont obtenu le-renvol de leur affaire à trois jours pour préparer leur défense,
L'AFFAIRE ETIENNE

La dixième Chambre correctionnelle a rendu
son jugement dans le procès Etienne, pseude
sont que Chambert, qui était parvaou à coutre
220 000 francs à Mme Roussel et à se faire ser
viri par celle-ci un crédit de 2 millona.

Il exploitait un procédé de rectauration des
vieux tableaux par un procédé électrique.
Le inbunal, tout en constatunt que l'invention d'Etienne constitue un moyen ingénieux et
ecientifique pour nettoyer les tableaux, a condanné le prévenu à 1000 francs d'amende
pour escroquerle.

Le jugement dit qu'il n'est pas démontré, an
point de vue industriel, que l'invention puises
donner les bénéfices exposés par Etiennel.

On se souvient que Mme Roussal au mentiré sa plainte.

1